

MINISTERE DE LA REGION WALLONNE
Conférence Permanente du Développement Territorial

RAPPORT FINAL DE LA SUBVENTION 2000

Septembre 2001

THEME 4
LA COMMUNE, ACTEUR DU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

**Université Libre
de Bruxelles
GUIDE**

**Université Catholique
de Louvain
CREAT**

**Université
de Liège
LEPUR
(ULg-FUSAGx)**

Pilote

GUIDE : D. Decoster

Chefs de service

CREAT : P. Govaerts

LEPUR : Q. Michel

Chargés de recherche

GUIDE : J. Piraux, Z. Rosinski, C. Roufosse, F. Vissers

CREAT : R. Harou, A. Sinzot

LEPUR : S. Hanson

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	2
1. PRESENTATION DU SCHEMA DE RATIONALISATION.....	4
1.1 LE SCÉNARIO GÉNÉRAL DE COORDINATION	4
1.1.1 <i>Rappels : présentation du scénario</i>	4
1.1.2	7
1.1.2 <i>Articulation des outils : trois dimensions</i>	7
1.1.3 <i>Procédure générale et contenu des étapes</i>	8
1.1.4 <i>Contractualisation et financement</i>	9
1.1.5 <i>Intervention des acteurs locaux et régionaux</i>	11
1.2 IMPLICATIONS DU SCENARIO SUR LES OUTILS COMMUNAUX	13
1.3 ARTICULATIONS ENTRE LES OUTILS	29
1.3.1 <i>Articulations des outils à dimension spatiale</i>	29
1.3.2	31
1.3.2 <i>Articulations des outils à dimension environnementale</i>	31
1.3.3 <i>Articulations des outils à dimensions économique, culturelle et sociale</i>	33
2. AVANT PROJET DE DECRET RELATIF A UNE RATIONALISATION DES OUTILS DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL	33
3. VOLETS D'ETUDES COMPLEMENTAIRES.....	40
3.1 LA CONTRACTUALISATION	40
3.2 LE FINANCEMENT DE LA MISE EN ŒUVRE DES OUTILS STRATEGIQUES : SYNTHESE DES ANALYSES EFFECTUEES ET SCENARIOS DE RATIONNALISATION	42
3.2.1 <i>Synthèse des analyses effectuées</i>	42
3.2.2 <i>Scénarios de rationalisation pour le financement de la mise en œuvre des outils stratégiques</i>	52
3.3 L'IMPLICATION DES ACTEURS DANS LE PROCESSUS DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL	64
3.3.1 <i>Introduction</i>	64
3.3.2 <i>Le partenariat</i>	66
3.3.3 <i>La participation de la population</i>	72

CPDT 4 : LA COMMUNE, ACTEUR DU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL*RAPPORT FINAL DE LA SUBVENTION 2000 – SEPTEMBRE 2001***INTRODUCTION**

La Région wallonne a mandaté la Conférence permanente du développement territorial pour réaliser une recherche sur le thème de « La Commune, acteur du développement territorial » (thème 4). Cette thématique s'inscrit dans la suite de la recherche menée sur « la rationalisation des outils de développement local » (thème 7.5). L'étude du thème 7.5 approchait le développement au sein du périmètre communal, tandis que le thème 4 est plus large et analyse les implications réciproques entre le développement communal et le développement territorial.

Ainsi, dans le cadre du thème 7.5, nous avons proposé un scénario de coordination des outils actuels. Le Comité d'accompagnement avait précisé¹ et approuvé les modalités de la rationalisation vers lesquelles il souhaitait que la recherche soit orientée. Il s'agit d'assurer une coordination entre outils actuels - prioritairement les outils de l'échelle communale - en se basant sur une approche stratégique commune. Ce tronc initial commun à tous les outils comprend l'initiation de la démarche, l'élaboration d'une charte communale de développement, la réalisation d'un diagnostic transversal et la définition d'objectifs généraux. La mise en œuvre de ce cadre commun révélerait les outils actuels harmonisés et actualisés. Un approfondissement du diagnostic transversal serait éventuellement réalisé pour ces outils.

Dans le cadre de la subvention 2000-2001 (thème 4), nous avons principalement poursuivi l'étude de cette rationalisation. En effet, l'objectif final du thème 7.5 est de rédiger un décret qui harmoniserait l'ensemble des plans, schémas et programmes opérationnels autour d'une réelle stratégie concertée de développement. L'avant projet de ce décret est présenté pour la première fois dans ce rapport. Pour pouvoir clôturer la rédaction du décret, des volets d'analyses complémentaires sont encore en cours d'étude. Il s'agit du volet relatif à la contractualisation entre la Commune et la Région, du financement de la mise en œuvre des outils stratégiques et de l'implication des acteurs dans le processus de développement communal.

Le présent rapport comporte 3 chapitres :

1. la présentation du schéma de rationalisation comprenant le scénario général de coordination et l'implication de ce scénario sur les outils de développement local étudiés précédemment ;
2. l'avant projet de décret relatif à une rationalisation des outils communaux de développement ;
3. les volets d'études complémentaires comprenant l'étude sur la contractualisation, les moyens de mise en œuvre des outils communaux et l'implication des acteurs dans le processus de développement.

¹ Lors de la réunion du Comité d'accompagnement du 17 janvier 2000.

Il est important de souligner que l'avant projet de décret présenté se base sur le travail effectué dans les précédents rapports et le devance. Il s'inscrit en effet dans la continuité des recherches effectuées précédemment et reflète l'orientation future des travaux. Etant donné le nombre de questions qui restent encore en suspens, il est évident que la réflexion devra encore mûrir et que le décret évoluera lui aussi.

Dans la suite des travaux, nous finaliserons d'une part le décret, et d'autre part, nous poursuivrons l'analyse des différents volets d'étude du thème 4 dont l'analyse des acteurs constitue sans aucun doute le point charnière entre le thème 7.5 et le thème 4.